

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : HÔPITAL SAINTE-ANNE

État d'avancement

Région : Montréal

Non
Réalisées
debutée
0%

Date de la visite : 3, 4 et 5 décembre 2019

Date de transmission au MSSS : 11 août 2020

Reddition de comptes : 2 décembre 2020

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		2 décembre 2020			3 décembre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ							
1 Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de : • s'assurer que le rôle et les responsabilités du préposé aux bénéficiaires accompagnateur soient bien connus par le personnel, les résidents et leurs proches; • tenir des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	15 octobre 2020						

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		2 décembre 2020			3 décembre 2021			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie.	31 octobre 2020 (À compléter) 2021						
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	18 octobre 2020 20 novembre 2020						
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE								
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés selon la procédure de l'établissement.	15 novembre 2020 15 mai 2021						
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.	25 octobre 2020 25 octobre 2020 15 novembre 2020						